

Le Président

Ref : D-20-021097

Paris, le 28 octobre 2020

Monsieur le Directeur général,

Vous m'avez consulté ce jour en urgence à propos de la question du port du masque dans les écoles, c'est-à-dire pour les enfants de 6 à 11 ans.

Après avoir consulté les membres du groupe en travail du HCSP en charge de cette question, il apparaît qu'il n'existe pas de nouvelles données scientifiques concernant cette question. La recommandation de l'OMS est le port du masque dès cet âge, mais nous rappelons qu'il s'agit d'une recommandation à destination de pays très différents.

Dans un précédent avis et dans le contexte d'une faible circulation du virus, le Haut Conseil de la santé publique avait considéré que le port du masque pouvait n'être rendu obligatoire qu'à partir de l'âge de 11 ans et ce en fonction des données de la littérature.

Dans le contexte d'une forte circulation du virus, et même en l'absence de données épidémiologiques nouvelles, compte tenu du risque de contaminations de personnes vulnérables dans l'environnement familial, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) recommande le port du masque chez les enfants dès l'âge de 6 ans lorsque cela est possible. Cette recommandation rejoint celle d'Avril 2020 dans laquelle le HCSP recommandait le port du masque dès que possible.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'expression de mes salutations distinguées.

Franck Chauvin



Monsieur le Pr Jérôme Salomon
Directeur général de la santé (DGS)
Ministère des solidarités et de la santé
14 avenue Duquesne
75007 Paris